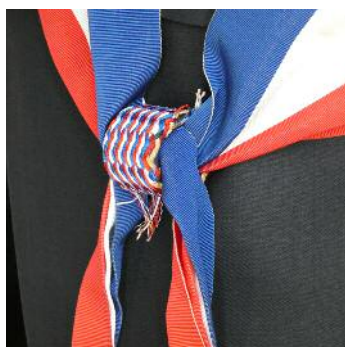




DOSSIER || Nouvelle équipe municipale



Directeur de publication
Ludovic Pajot

Rédacteur en chef
Alexandre Maesele

Rédaction, maquette, mise en page
Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Septembre 2020

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot, votre nouveau Maire

DOSSIER pages 4 à 9

Retour sur les élections municipales et interview de Ludovic Pajot

SPÉCIAL BUDGET pages 10 à 12

Zoom sur les principaux investissements de votre municipalité

SANTÉ COVID-19 pages 13 à 15

Les conséquences de la pandémie et les gestes à adopter au quotidien

UN ÉTÉ EN IMAGES pages 16 & 17

Retrouvez en images les temps forts de votre été

ACTUALITÉ

ACTUS TRAVAUX pages 18 & 19

Évolution des travaux dans votre ville et dans nos écoles

ACTUS SÉCURITÉ page 20

Retour sur l'installation de la vidéo-protection

ACTUS PROXIMITÉ page 21

Une Ville toujours plus proche de vous : les élus de la majorité avec les Bruaysiens

ACTUS ÉCONOMIE pages 22 & 23

Portraits de deux nouveaux commerces

ACTUS JEUNESSE page 24

Les centres de loisirs

ACTUS SPORTS page 25

L'USOBL Basket vise la Nationale 2

ACTUS CULTURE page 26

Sortir en famille !

ACTUS SOCIAL page 27

Le Centre Communal d'Action Sociale attentif à nos aînés

ÉTAT CIVIL pages 28 & 29

Retrouvez les cérémonies de l'été et des informations pratiques

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de septembre

Chères Bruaysiennes, Chers Bruaysiens,

Le 28 juin dernier, à l'occasion des élections municipales, vous avez fait le choix d'une nouvelle équipe, d'une nouvelle gouvernance pour notre ville de Bruay-La-Buissière.

Je tiens personnellement à vous remercier pour votre confiance. Je mesure ô combien les défis qui nous attendent seront grands. Pendant tant d'années, notre ville a été délaissée, ils nous faut désormais la redresser, l'entretenir, la réparer et surtout lui redonner à moyen terme la place qu'elle mérite au sein de notre territoire.

Dans cette même perspective, j'ai pleinement conscience de la grandeur de vos attentes qui me semblent légitimes. Depuis mon élection comme maire de Bruay-La-Buissière le 5 juillet dernier par le conseil municipal, j'ai d'ores et déjà pris de nombreuses mesures, avec l'ensemble des hommes et des femmes qui m'accompagnent et composent le groupe majoritaire pleinement investi et engagé pour notre ville : augmentation du budget du CCAS afin de porter plus d'attention à nos aînés, aide aux commerçants et artisans de notre ville, augmentation des moyens pour l'amélioration du cadre de vie (nettoyage et entretien des rues et des cimetières), augmentation de l'aide de la collectivité à la cause animale, diminution de l'endettement de la ville avec une gestion rigoureuse de l'argent public (1,8 million d'euros), mise en vente de la voiture de fonction du maire pour 20 000 euros.

Dans cette période compliquée liée à la crise sanitaire du COVID-19, je souhaite que notre ville apporte une attention particulière aux plus fragiles d'entre nous ainsi qu'à nos personnes âgées. La période nous conduit à la prudence et ne nous permet pas de nous retrouver aussi fréquemment que je le souhaiterais. Néanmoins, nous commencerons petit à petit et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des rendez-vous de proximité dans les quartiers afin de nous retrouver et d'échanger au plus proche de vous, de vos problèmes du quotidien, des solutions pour les résoudre et évoquer les projets à venir pour lesquels je souhaite que vous puissiez donner votre avis et les construire avec les élus et les agents de notre collectivité.

En cette période de rentrée scolaire inédite, je tiens à souhaiter à l'ensemble des petites Bruaysiennes et des petits Bruaysiens une belle rentrée scolaire et qu'elle soit synonyme pour eux d'apprentissage, d'épanouissement et de nouvelles rencontres. Je veux dire aux parents que notre ville a préparé, en lien avec le personnel de l'éducation nationale, cette rentrée et continuera à tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité de tous au sein de nos écoles et que la municipalité accentuera davantage le nettoyage des locaux.

Ensemble nous allons faire de Bruay-La-Buissière une ville où il fait bon vivre, une ville où chaque habitant sera considéré, une ville dynamique. Une ville qui nous rassemble !

Ludovic Pajot
Votre maire






RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Liste Ludovic Pajot

*Un Nouvel Élan
pour Bruay-La-Buissière*

51,99%

Liste Bernard Cailliau

*Avec Force et Respect
pour Bruay-La-Buissière*

48,01%

Conseil municipal
35 sièges

Groupe
majoritaire
27 sièges

Groupe de
l'opposition
8 sièges

Résultats du second tour des élections municipales à Bruay-La-Buissière

	Électeurs inscrits	Électeurs votants	Bulletins nuls	Suffrages exprimés	Bernard CAILLIAU	Ludovic PAJOT	Bulletins blancs
BUREAU 1 - Ex chapelle Sainte-Barbe	852	347	10	330	149	181	7
BUREAU 2 - École Caudron	886	330	9	314	125	189	7
BUREAU 3 - École Caudron	1101	414	9	397	166	231	8
BUREAU 4 - École Félix Faure	692	259	1	256	108	148	2
BUREAU 5 - École Basly	895	430	7	413	131	282	10
BUREAU 6 - École Jean Jaurès	621	254	3	251	80	171	0
BUREAU 7 - École Marmottan	1033	415	2	405	176	229	8
BUREAU 8 - École Loubet	1117	512	12	491	249	242	9
BUREAU 9 - École Loubet	1065	441	4	431	180	251	6
BUREAU 10 - École de musique	929	378	2	370	171	199	6
BUREAU 11 - Espace Jean Morel	1066	459	5	449	230	219	5
BUREAU 12 - École Marmottan	730	301	7	290	111	179	4
BUREAU 13 - École Pasteur	944	436	8	421	202	219	7
BUREAU 14 - École Félix Faure	727	291	4	282	138	144	5
BUREAU 15 - Salle Georges Hurtrel	667	360	5	348	215	133	7
BUREAU 16 - École Mendès France	808	409	5	398	254	144	6
BUREAU 17 - Espace Wallard	708	361	7	345	227	118	9
BUREAU 18 - Salle Georges Hurtrel	662	357	8	349	228	121	0
TOTAL GÉNÉRAL	15503	6754	108	6540	3140	3400	106



Votre Maire

Ludovic Pajot

Les adjoints au Maire



Thierry Frappé

1^{er} adjoint

Administration générale,
Urbanisme,
Grands travaux



Sandrine Prud'homme

2^e adjointe

Finances,
Exécution du budget,
Commande publique



Jean-Pierre Pruvost

3^e adjoint

Cadre de vie,
Relations avec les
administrés,
Espaces verts,
Propreté urbaine



Émilie Bommart

4^e adjointe

Solidarité,
Affaires sociales,
Petite enfance



Fabrice Maeseel

5^e adjoint

Sport,
Jeunesse

Les conseillers municipaux de la majorité



Élodie Beugin

Conseillère municipale
déléguee au
Développement durable



Suzanne George

Conseillère municipale
déléguee à la
Restauration scolaire



**Marie-Thérèse
Vandebussche**

Conseillère municipale
déléguee aux Aînés



Henri Lazarek

Conseiller municipal
délégue à la
Sécurité



Éric Majchrowicz

Conseiller municipal
délégue à l'Entretien
des cimetières



Maguy Vanbellingen

Conseillère municipale
déléguee au Handicap



Julien Escalbert

Conseiller municipal
délégue aux
Infrastructures
sportives



Chantal Carouge

Conseillère municipale
déléguee à la
Protection animale



Jérémy Degreaux

Conseiller municipal



Catherine Derome

Conseillère municipale



Lysiane Berroyez
6^e adjointe
Vie associative et
citoyenne, Fêtes et
cérémonies



Bruno Roussel
7^e adjoint
Commerce,
Vie économique



Lydie Surelle
8^e adjointe
Communication,
État-Civil



Robert Mille
9^e adjoint
Culture,
Patrimoine architectural
et historique



Laurie Tourbier
10^e adjointe
Affaires scolaires,
Jumelages



Jean-Marie Legru
Conseiller municipal
délégué aux Voiries



Arnaud Gamot
Conseiller municipal
délégué aux
Relations avec les
sociétés patriotiques



Chantal Fremaux
Conseillère municipale
déléguée à l'Animation
dans les quartiers



Thibaut Mayolle
Conseiller municipal
délégué au Numérique

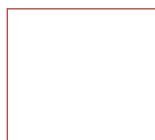


Peggy Lazarek
Conseillère municipale
déléguée à la Santé



Caroline Bieganski
Conseillère municipale

Les conseillers de l'opposition



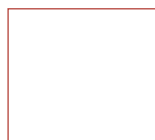
**Bernard
Cailliau**



**Chloé
Houyez**



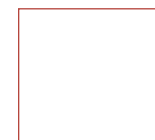
**Patrick
Tourtoy**



**Anne
Budynek**



**Philippe
Preudhomme**



**Marlène
Zingiro Rotar**



**Frédéric
Lesieux**



**Sabine
Kowalczyk**

*Les conseillers de l'opposition n'ont pas souhaité
participer à la séance photo organisée après le
conseil municipal d'installation.*



Ludovic Pajot voulait se mettre **au service des Bruaysiennes et des Bruaysiens** en devenant Maire de Bruay-La-Buissière. Arrivé en tête le 15 mars lors du premier tour des élections municipales 2020, il a obtenu 51,99% des voix face à Bernard Cailliau au second tour des élections municipales du 28 juin.

À 26 ans, il a officiellement endossé le costume de Maire à l'issue du conseil municipal d'installation qui s'est déroulé le dimanche 5 juillet à la salle des fêtes Marmottan. **Rencontre.**

Le nouveau Maire de Bruay-La-Buissière : qui est Ludovic Pajot ?

Je suis né à Beuvry le 18 novembre 1993. Petit-fils d'agriculteur, j'ai passé beaucoup de temps à Gonnehem où mes grands-parents avaient une ferme proche de la maison familiale. J'ai étudié au collège Saint-Vaast puis au lycée Saint-Dominique avant de rejoindre l'Université catholique de Lille.

Comment entreprenez-vous le rôle de Maire ?

Tout d'abord, il faut savoir que depuis le conseil municipal d'installation, je suis très sollicité tout comme le Cabinet du Maire pour **répondre aux questions** diverses mais surtout pour **rassurer** les habitants inquiets pour l'avenir de notre ville. Nous prenons en compte toutes leurs demandes mais le retard accumulé pendant toutes ces années passées est très important. Le travail est considérable et tout ne pourra bien évidemment (mais malheureusement) pas se faire en quelques mois. Nous avons 6 ans pour transformer notre ville, pour réaffirmer sa place au sein du territoire. Je veux que Bruay-La-Buissière soit une ville plus propre, plus agréable, plus sûre. **Je serai le défenseur des intérêts des Bruaysiennes et Bruaysiens et c'est avec eux que nous mènerons toutes ces transformations, au service de l'intérêt général.**



Parmi vos engagements, quelles sont vos priorités ?

Elles sont nombreuses, tout reste à faire et je ne m'aventurerai pas dans une liste restrictive parce que peut-être demain nous aurons de nouvelles idées. Cependant, nous avons un socle de projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

La première sera la **propreté et l'entretien de notre ville**. J'ai d'ores-et-déjà donné des instructions et les premiers résultats se font déjà remarquer, comme par exemple dans nos cimetières. Si nous voulons retrouver notre attractivité, il y a urgence à améliorer notre cadre de vie. C'est une demande forte des habitants et des commerçants.

Dans ce prolongement, il nous faudra massivement investir dans la **réfection de nos voiries et de nos trottoirs**. Avec mon équipe et les services, nous écrivons un plan pluriannuel d'investissement pour ce sujet immense. Nous devons investir plusieurs dizaines de millions d'euros pour voir les premiers effets. Cependant, je le dis avec sincérité aux Bruaysiennes et Bruaysiens qui m'interrogent : toutes les routes et trottoirs ne pourront pas être rénovés avant la fin du mandat, **nous devons prioriser en fonction de l'état de chaque voirie**.

Il nous faudra également créer des **aires de jeux fermées et sécurisées dans tous les quartiers** pour offrir plus de loisirs aux jeunes. Dans ce prolongement, nous avons également obtenu des subventions pour reconstruire le **terrain synthétique du stade Léo Lagrange** car le sport est un élément essentiel de l'épanouissement personnel. Nos associations ont besoin de soutien pour rayonner et offrir du lien social. Un **forum des associations** complètera notre volonté de les accompagner dans la communication. Objectif : enregistrer de nouvelles adhésions et mettre en valeur l'investissement des bénévoles. **Nous serons vigilants pour que les associations aient des infrastructures dignes de ce nom.**

Il y a aussi le projet de la **piscine couverte** qui est en bonne voie ! J'ai rencontré le nouveau Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane et Maire de Béthune, Olivier Gacquerre, il m'a assuré de la détermination de l'Agglomération d'aller au bout de ce projet. En octobre le lieu sera défini et les études préalables lancées. **Nous pouvons espérer une ouverture en 2024, année des Jeux Olympiques !**

Nous suivons également la **reconstruction de l'Hôtel de Ville**. Les travaux avancent et ça, c'est la bonne nouvelle. La flèche du beffroi vient d'être installée, le reste va suivre. Nous estimons la fin des travaux à fin 2021. Dans le quartier des Terrasses, la rénovation de **l'Espace Damiens** est quasiment terminée : l'inauguration aura lieu en septembre. Nous travaillons également sur la **réhabilitation des écoles** afin d'offrir des conditions de travail optimales aux enseignants et au personnel mais aussi et surtout aux petites et petits Bruaysiens.

En parallèle de tout ça, nous créerons une **véritable police municipale** à Bruay-La-Buissière.

Vos services sont à l'écoute des Bruaysiens, c'est un réel changement ?



Évidemment, trop de fois j'ai entendu dire "j'ai contacté le cabinet du Maire et je n'ai pas eu de réponse". Nous devons faire de la **proximité** une réalité et non un slogan. Avant mon arrivée, les services de la ville n'avaient pas ou très peu de directives de la part des élus, élus qui n'avaient pas de bureaux. Ça a été pour moi quelque chose de frappant et de totalement incompréhensible. Je souhaite **remettre le politique au cœur des décisions, des directives**. Le Maire et les élus doivent **faire en sorte que la collectivité soit au service de la population**, ils en sont les garants. C'est une nouvelle équipe qui prend ses marques, une équipe impliquée et à l'écoute sur le terrain. Pour exemple, la **présence des élus** sur le marché du vendredi matin. **Nous serons une équipe qui sera dans l'action et surtout dans la concertation au plus près de chacun. Une équipe accessible.**

"J'ai décidé, en arrivant en mairie de vendre le véhicule de fonction du Maire."

LES CLÉS DU BUDGET 2020

Le budget 2020 adopté le 29 juillet lors du conseil municipal est responsable, maîtrisé et au service de tous les habitants de Bruay-La-Buissière. Le maire, Ludovic Pajot, a néanmoins précisé que ce budget n'était pas celui de la majorité actuelle et qu'un ajustement avait été fait sur les premières économies réalisées et les efforts consentis sur la propreté urbaine, la sécurité et l'aide accordée aux commerçants. Il a promis un vrai budget, *"le nôtre en 2021"* avec une recherche constante de subventions pour financer les projets et minimiser les emprunts municipaux.

Une situation exceptionnelle

Cette année encore, des efforts de maîtrise de dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes ont été nécessaires pour équilibrer ce budget. La Ville a jonglé avec des moyens financiers relativement faibles et les dépenses supplémentaires dues à la COVID-19. Le maire a d'ailleurs souligné l'augmentation du budget alloué au CCAS en raison de la crise sanitaire.

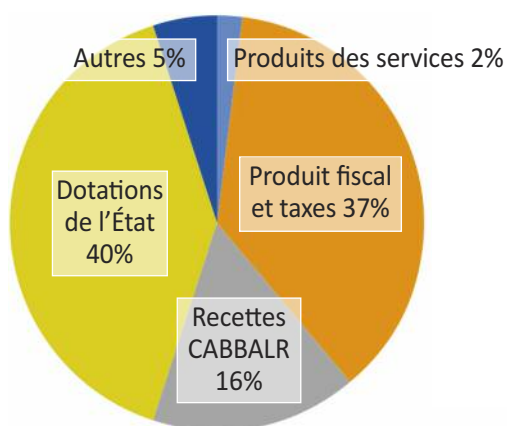
Les axes majeurs

Trois axes sont retenus : la propreté urbaine, la police municipale et le CCAS. Ces derniers témoignent de l'engagement des élus pour construire la Ville de demain. Une ville en constante évolution, une ville où il fait bon vivre. Les défis sont importants et la majorité municipale est déterminée à y répondre. Le budget est au service de tous les Bruaysiennes et Bruaysiens avec des aménagements supplémentaires notamment dans la réfection des voiries, des agencements dans les quartiers, des démarches axées sur le développement durable, l'entretien des espaces verts et des cimetières, la lutte contre les dépôts sauvages, de nouvelles animations populaires.

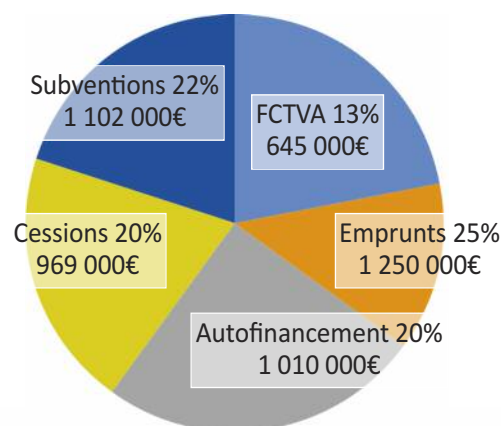
La police municipale sera effective au plus tard au 1^{er} janvier 2021. Le recrutement de 3 policiers municipaux sera réalisé dès septembre. D'autres postes seront ouverts pour compléter ce nouveau dispositif et les aménagements nécessaires seront progressivement mis en place. Un projet largement plébiscité par la majorité municipale. Bruay-La-Buissière était jusqu'alors la *"seule ville de plus de 20 000 habitants sans police municipale"*. Notre maire a également rappelé que *"la sécurité des concitoyens n'est plus assurée par l'État"*.

Pour le prochain budget, Ludovic Pajot envisage une consultation et des réunions dans les quartiers avec les habitants pour prioriser les investissements et *"s'adapter au mieux aux besoins de la population"*. Dès septembre, un travail de fond sera réalisé. Le budget 2021 est déjà sur le rail.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



COEUR DE VILLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

563 000 €

Revitalisation du centre-ville

Vers un nouveau
centre ville

Aide aux
commerçants



ÉCOLES

Réhabilitation du groupe scolaire Loubet

4 161 000 €



VOIRIES

Réaménagement rue
Émile Basly

Rénovation rue Gaston
Blot (page 18)

1 941 000 €



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Mise en place d'une **police municipale**
Surveillance de la voie publique : marchés
hebdomadaires

Médiation auprès des habitants : sorties des écoles

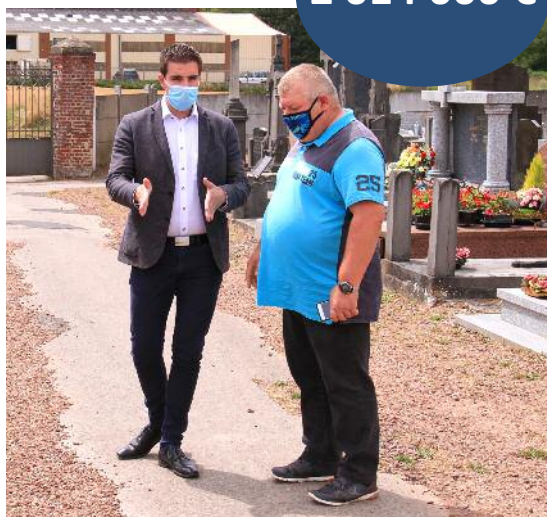
309 000 €



ESPACES VERTS ET PROPRETÉ URBAINE

2 014 000 €

**Dés herbage et
entretien** dans
les **cimetières**
Entretien des
espaces verts
Ramassage des
déchets : lutte
contre les dépôts
sauvages
Embellissement
des espaces
publics



SPORTS

1 297 000 €

Activités sportives
dans les **écoles**

Vacances scolaires : séjour itinérant,
centre sportif, sports vacances

Mise à disposition des **équipements**
sportifs auprès des **associations**



Le budget annexe de la commune associée

Lors du conseil municipal du 20 juillet 2020, consacré au vote du budget, a été adopté le budget annexe de la commune associée de Labuissière. Depuis la fusion-association, la Ville de Bruay-La-Buissière verse une dotation à la commune associée pour qu'elle assure le règlement des dépenses de fonctionnement à caractère général, conformément aux dispositions de la convention fusion-association.

En 2020, la dotation allouée pour ces charges s'élève à 700 938,09 € en prenant en compte l'excédent de l'année précédente de 57 000 euros. Dans le cadre de ce budget annexe, a été prise en compte la baisse de certaines dépenses, notamment celles en matière de transports scolaires en raison du confinement.

De même, afin de permettre la réalisation d'audits sur l'ensemble de la Ville, il a été procédé aux inscriptions budgétaires nécessaires. Par cette dotation, la Ville de Bruay-La-Buissière respecte les engagements de la convention et développera le travail de concertation sur ce budget.

2014
610 000 €

2015
702 000 €

2016
758 000 €

2017
732 000 €

2018
763 000 €

2019
728 000 €

2020
701 000 €



LES CONSÉQUENCES DE LA COVID-19 SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2020 restera inédite. Le virus est toujours présent, et le protocole sanitaire, même s'il a été assoupli, reste d'actualité. La Ville, ses élus, les agents et les enseignants ont tout mis en oeuvre pour que chacun soit en sécurité. Les parents d'élèves jouent également un rôle primordial. Ils sont les premiers garants de la santé de leurs enfants. Il leur est donc demandé de ne pas envoyer un élève en classe si ce dernier présente des symptômes évoquant la COVID-19 ou s'il a une fièvre supérieure à 38°. Les parents doivent également communiquer avec leurs enfants sur les démarches d'hygiène à adopter. Le lavage des mains doit désormais être un réflexe.



Le protocole d'hygiène à l'école

À l'intérieur de chaque établissement, le personnel veillera à ce que la distanciation physique s'applique. Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ces mesures sont, à l'heure actuelle, les plus efficaces contre la propagation du virus.

Les enfants devront se laver les mains le plus souvent possible. Quatre moments sont néanmoins privilégiés, à l'arrivée dans l'établissement scolaire, avant la prise du repas, après les toilettes et avant de sortir de l'école.

En ce qui concerne le port du masque, il est obligatoire pour le personnel enseignant sauf en maternelle où il est recommandé si la distanciation physique est difficile. Les jeunes enfants ne sont pas concernés. Seuls les lycéens et les collégiens doivent le porter dans l'établissement scolaire, les lieux clos et les transports.

Les classes, garderies et cantines seront régulièrement aérées et ce, pendant 10 à 15 minutes minimum.

En ce qui concerne le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, ils restent une composante essentielle à la lutte contre la propagation du virus. Les salles de classe, bureaux, tables, poignées de porte... seront désinfectés quotidiennement.

Le protocole sanitaire peut changer en fonction de l'évolution de la pandémie. Les établissements s'organisent en fonction de leurs locaux pour garantir la sécurité des enfants et des personnels.

Je suis parent,
je veille au respect
des gestes barrières
de mon enfant.
Je surveille sa
température

Le masque et le
gel hydroalcoolique
ne sont pas conseillés
pour les enfants de
moins de 11 ans.

Préconiser les
gestes barrières et
le lavage des mains
le plus souvent
possible.



Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire en lieux clos

Pendant les vacances estivales et dans un contexte où certains peuvent baisser la garde dans les lieux plus familiers ou propices à la convivialité, il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la COVID-19.

La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. C'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous. Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public ainsi que dans les lieux estimés pertinents par les préfets de chaque département, sauf les locaux d'habitation, en fonction de la situation épidémique locale.

Des gestes simples et quelques mesures à retenir :

Il est indispensable, qu'individuellement et collectivement nous poursuivions nos efforts pour éviter une reprise épidémique :

- J'applique systématiquement l'ensemble des gestes barrières (retenez les 3M : Mètre, Mains, Masque) : se laver les mains régulièrement, respecter la distance physique minimale d'un mètre, porter un masque grand public dans les lieux clos, bondés et dès lors que le respect des distances n'est pas possible.
- Je protège les plus vulnérables : personnes âgées et personnes atteintes de maladies chroniques.
- Je demande un test virologique au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque, que je reviens d'un pays où le virus circule activement.
- Je m'isole dès les premiers signes, si les services sanitaires me le demandent et en attendant mon résultat.

Au retour des vacances : ne pas hésiter à se faire dépister en signalant le lieu de villégiature, la fréquentation d'une zone de forte circulation virale dans le pays d'où vous revenez, et en cas de doute sur une exposition à risque (lieux de convivialité, lieux festifs où les gestes barrières ne pouvaient pas être respectés).

Adoptez les bons réflexes avec le masque



Une fois en place
ne le touchez plus



Ne le mettez pas
dans votre poche



S'il est humide ou
souillé changez-le



Lavez-vous les mains
avant et après sa pose



Une fois utilisé, jetez-le
dans une poubelle

Le masque est
un moyen de
protection
complémentaire
qui ne remplace
pas les gestes
barrières

Bien porter le masque



TYPES DE MASQUES

Il existe plusieurs types de masques suivant la norme européenne :

- **Type I**, efficacité de filtration bactérienne supérieure ou égale à 95%
 - **Type II et IIR**, efficacité de filtration bactérienne supérieure ou égale à 98%
 - **Masques de protection respiratoire (FFP)** réservés en priorité aux professionnels de santé.
 - **Masques de type chirurgical** (type I, type II et IIR) vérifiés par la norme NF EN 14683. Limitent la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes.
 - **Masques dits "grand public"**, masques en textile à filtration garantie, lavables et réutilisables. Propriétés de filtration supérieures à 90% (catégorie 1) ou 70% (catégorie 2).
 - **Masques en textile** fabriqués par des professionnels du textile ou "maison" dans le respect de la spécification AFNOR.
- Masques en textile** fabriqués par des professionnels du textile ou "faits maison" dont les performances ne sont ni encadrées ni testées.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

LISTE DES PERSONNES À RISQUE DE FORME GRAVE DU VIRUS COVID-19

- **Les personnes âgées de 65 ans et plus**
(les personnes âgées de 50 ans à 65 ans doivent être surveillées de façon plus rapprochée).
- **Les personnes avec une maladie chronique**
type diabète, hypertension, maladies cardiaques, respiratoires, rénales, hématologiques,...
- **Les personnes présentant une obésité**
(indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m²).
- **Les personnes avec une immunodépression.**
- Les personnes présentant **un syndrome drépanocytaire majeur** ou ayant un antécédent de **splénectomie**.
- **Les femmes enceintes**,
au 3^e trimestre de la grossesse.

Le Maire rencontre les agents de la Ville



Cérémonies du 14 juillet





Fête foraine



Ateliers du cirque de l'Office de la Jeunesse



Première fête champêtre



Hôtel de Ville : une nouvelle étape

C'est une étape marquante dans la reconstruction de l'Hôtel de Ville. La nouvelle armature métallique a été posée au sommet du beffroi. Il aura fallu plus de 10 tonnes d'acier pour construire cette charpente identique à celle qui a été détruite lors de l'incendie de 2017. La tour retrouve enfin sa hauteur d'origine de 47 mètres.

Les opérations de reconstruction vont se poursuivre, un nouvel échafaudage est installé autour du beffroi pour recréer la couverture. Les ouvriers s'attaqueront ensuite au toit du second étage.



La rue Gaston Blot fait peau neuve

Dans le cadre du programme de rénovation des voiries de Bruay-La-Buissière, la rue Gaston Blot a été entièrement refaite. Une nouvelle chaussée, des bordures et trottoirs neufs ont été posés. Les travaux commencés le 8 juin se sont terminés le 31 juillet.



La zone bleue évolue

Initialement d'une durée de 1h30, le stationnement en zone bleue sera désormais porté à 2h maximum. Cette mesure permettra d'apporter de la souplesse aux consommateurs du centre-ville et ainsi leur permettre un gain de temps pour faire leurs achats. Ayez le bon réflexe, n'oubliez pas de poser votre disque de stationnement sur le tableau de bord de votre véhicule.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Durant la période estivale, la municipalité effectue des travaux de rénovation et d'embellissement dans les écoles afin d'accueillir les enfants et le personnel dans d'excellentes conditions à la rentrée.

Du côté de l'école maternelle Félix Faure, le revêtement de sol des classes et du local de stockage a été remplacé. Les menuiseries seront changées pendant les vacances de la Toussaint.



Lumière sur la maîtrise des coûts d'énergie !

Un chantier de rénovation des installations d'éclairage vient tout juste de s'achever à la salle de sport de l'école du Centre. Près de 125 points lumineux viennent d'être installés. Les yeux aguerris y verront un éclairage plus blanc, plus agréable et moins énergivore.

Sécuriser les abords des écoles

Les établissements scolaires et périscolaires sont des zones de rencontre sensibles entre les différents usagers de la route. La sécurité aux abords des écoles passe par une signalisation adéquate et un aménagement urbain de qualité. Ainsi, des plots ont été installés/remplacés aux abords de l'école Pasteur dans le quartier du Stade-Parc, afin de délimiter le cheminement des piétons. Des travaux de peinture sont en cours sur les passages pour piétons en ville.



LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ

Avec le déploiement de vidéo-protection

Pour assurer la sécurité des habitants, des caméras de vidéo-protection ont été mises en place cet été et clôturent ainsi la première phase d'installation.

Au total 13 caméras ont déjà été installées afin de lutter contre les incivilités.

Trente-cinq autres appareils seront installés avant la fin de l'année dans les quartiers du Nouveau Monde, de la Gare, des Terrasses, Loubet et du Centre. L'année prochaine, tous les quartiers de notre ville seront dotés de caméras.

Ce système, financé en partie par l'État, a fait ses preuves dans les communes qui en sont dotées, car il est dissuasif et il permet d'identifier, d'arrêter et de poursuivre en justice les auteurs d'actes de délinquance.



Avec la création d'une police municipale

Notre ville est l'une des rares villes de plus de 20 000 habitants de notre département à ne pas avoir de police municipale.

Cette police municipale sera présente sur le terrain dès 2021 pour assurer la sécurité accrue et un service proche de la population.

Afin de faire face aux urgences le soir, lorsque les problèmes de délinquance se multiplient et quand la police nationale ne peut être présente car déployée sur une autre commune, la police municipale prendra le relais, intervenant dès que nécessaire. L'effectif augmentera progressivement durant le mandat afin d'assurer une présence le jour comme la nuit.

Ses missions ?

La mission essentielle de la police municipale réside dans la protection des personnes et des biens, en veillant à prévenir et à dissuader tout acte de délinquance.

Son objectif ?

Répondre dans les plus brefs délais aux sollicitations des Bruaysiens. Cette présence de la police municipale s'inscrira dans une démarche de prévention et de proximité.



Le marché de la place Marmottan : rencontre avec vos élus

C'était une promesse lors de la campagne des élections municipales : faire le lien entre les habitants de la ville et la municipalité. Le maire a souhaité avec son équipe l'installation d'un stand de la ville chaque semaine afin de recueillir les sollicitations des habitants.

Le vendredi matin, un stand est installé sur le marché de la Place Marmottan avec la présence des élus de la majorité municipale qui sont à l'écoute de la population.

C'est déjà un lieu de rendez-vous reconnu pour de nombreux Bruaysiennes et Bruaysiens.

Chaque demande est enregistrée et transmise au cabinet du Maire avant midi afin d'apporter une réponse rapide aux habitants la semaine suivante.

Depuis le 5 juillet, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux prennent plaisir à aller à la rencontre de la population.

Les commerçants et les artisans espèrent beaucoup de ces rencontres hebdomadaires.

Être proche de chacun, c'est aussi s'investir totalement dans son rôle de Maire, c'est imaginer et mettre en place des animations populaires pour ne laisser personne de côté.



*Je consomme local,
j'achète dans ma ville*



Ouverture de l'enseigne "Proxi Super" aux Terrasses-Basly

Les Bruaysiens attendaient cette annonce avec impatience, l'ouverture d'un nouveau commerce alimentaire était très attendue dans le quartier des Terrasses-Basly. Annoncée en tout début d'année puis décalée à cause de la pandémie de Coronavirus, l'enseigne Proxi Super a ouvert ses portes le 20 mai dernier en lieu et place de Carrefour Market, rue Desseilligny. Cet espace fraîchement rénové sur 400 m² et parfaitement agencé vous accueille du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h30 à 12h30. *"Il y avait un réel besoin dans ce quartier de la ville"* explique Anne-Sophie Samiez, la gérante du nouvel établissement. *"Nous souhaitons vraiment rendre service aux habitants de notre ville avec une véritable offre de proximité"*. Fanny, Ludovic et Eric sont contents de rejoindre Anne-Sophie dans cette nouvelle aventure pour donner un nouveau souffle aux commerces de Bruay-La-Buissière.

Une poissonnerie pour la rentrée de septembre

Un large choix de services 100% pratique vous est proposé chez Proxi avec des produits régionaux, un point chaud, un stand rôtisserie, du gaz et bien d'autres produits avec cerise sur le gâteau... un service de livraison à domicile et un beau projet pour septembre : l'arrivée d'un poissonnier sur le parking du magasin !

Les produits Carrefour vous assurent la meilleure qualité et des tarifs attractifs. Chaque jour, Anne-Sophie fait en sorte de défendre ses prix auprès du groupe et à ce titre, les clients apprécieront une baisse notable sur de nombreux produits. Proxi Super, c'est aussi un Relais colis : autant vous dire qu'on y trouve de tout. Rien n'a été laissé au hasard dans cette supérette parfaitement adaptée aux besoins des habitants des Terrasses et des environs.





La boucherie "Au Charolais" dans la lignée de la chevaline familiale

Bien installée en centre-ville, la boucherie "Au Charolais" trône à deux pas de l'Hôtel de Ville, en plein cœur de Bruay-La-Buissière. Bertrand Terwagne a ouvert son établissement de la rue Lamendin le 6 août 2019 après plusieurs mois de travaux et de démarches administratives. *"La bonne nouvelle est tombée en janvier 2019"* explique Bertrand. Près de 40 000 € auront été nécessaires pour embellir et équiper la boucherie en matériel. *"Le commerce existait, mais il était fermé depuis près d'un an. Il fallait rénover pour faire de ce lieu un endroit très attractif"*.

Trois générations de bouchers chez les Terwagne

En ville, on ne présente plus la famille Terwagne qui demeure un des plus beaux exemples de proximité et d'excellence professionnelle. La boucherie-chevaline rue Marmottan vous connaissez ? Renée et Maurice Terwagne ont ouvert leur enseigne avant de transmettre leur savoir-faire à Viviane et Jean-Pierre, les parents de Bertrand. *"J'ai grandi à la boucherie, j'y suis d'ailleurs entré en apprentissage en 1984, j'avais 16 ans"*. Deux années plus tard, le jeune homme endosse le tablier de boucher.

La 3^e génération est en place ! Bertrand reprend le fonds de commerce le 1^{er} janvier 2006 avec sa femme Sandrine et développe parallèlement l'activité "marchés" qu'il exerçait déjà avec ses parents. Saint-Pol/Ternoise, Divion, Calonne-Ricouart, Bruay-La-Buissière et Houdain... les clients en réclament mais le couple "mijote" un nouveau projet : celui d'ouvrir une nouvelle boucherie. La suite, on la connaît. Le coup de cœur sera pour la boucherie "Au Charolais". Plats préparés, viande bovine, charcuterie, produits du terroir font fureur.

Pour vos événements familiaux, faites aussi confiance à la SARL Terwagne ! La boucherie est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h et le samedi de 8h30 à 14h. Vous pouvez également commander vos fruits et légumes sur www.potagercity.fr, livraison assurée "Au Charolais".



Été 2020 : clap de fin pour les jeunes de l'Office de la Jeunesse

Voilà, c'est terminé... Pilotées par l'Office de la Jeunesse (OJ), deux sessions d'Accueils de Loisirs d'été à destination des jeunes âgés de 2 ½ à 12 ans étaient ouvertes en juillet et en août. Bilan satisfaisant pour ces deux mois d'animations !

L'organisation de cet été s'est inscrite dans un contexte particulier lié à l'épidémie de COVID-19. Au regard des différentes instructions et protocoles sanitaires émanant du Gouvernement, l'OJ a su réadapter son fonctionnement afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. En lien avec la municipalité, les accueils ont pu se faire en "Multi-sites" que ce soit en maternel ou en primaire. Au programme cette année : réveil tonique, cinéma, bowling, filets et camping au Parc départemental d'Olhain, rallye photos, atelier cirque, rando nature ou encore sorties à Bagatelle... Le Centre de Vacances destiné aux 6-17 ans s'est quant à lui déroulé à Vieux Boucau dans les Landes du 3 au 17 août avec de nombreuses animations comme le mini catamaran, le stand up paddle, le canoé, le surf mais aussi des balades à vélo et des veillées à thèmes.

L'Accueil de Loisirs a fermé ses portes, le club Loisirs Ados des 11-17 ans aussi. Les jeunes vacanciers étaient ravis de la multitude d'activités proposées et n'attendent qu'une chose : les prochaines vacances !



La Nationale 2 en ligne de mire du BLB Basket Club

Depuis le 17 mars, nous vivons une période inédite qui bouleverse nos vies quotidiennes, notre travail et nos loisirs. Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19, la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) a pris la décision d'arrêter l'ensemble de ses championnats départementaux, régionaux et nationaux mais aussi les rencontres de coupes (coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020. *"Nous étions en lutte pour la montée en N2 lors du week-end précédant le confinement"* lâche Fabien Ryckeboer, le directeur technique et coach des Hoppers. *"Ce match contre Wasquehal était décisif, il n'en sera rien"*. Saison blanche donc pour la FFBB. Aujourd'hui l'œil est dans le viseur de la nouvelle saison.



Les Hoppers s'offrent 3 nouvelles recrues

Pour la saison 2020-2021, le BLB Basket Club a décidé de faire confiance à l'expérience, avec l'arrivée de **Gicquel Luse**, **Camille-Aurélien Baltaze** et **Ruben Ignakpelila**. Pour l'adjoint aux Sports et à la Jeunesse Fabrice Maesele, la ligne directrice est simple, claire et précise. *"La municipalité mettra tout en œuvre pour faciliter la remontée en N2"*. Pour cela, des travaux sont d'ores et déjà prévus au complexe sportif Léo Lagrange. *"Un parquet digne de ce nom sera installé au cours de la saison, M. le Maire y tient beaucoup. Nous allons agir très rapidement"*. Avec cet effectif et ces travaux annoncés, le BLB Basket Club se donne les moyens de remplir ses objectifs mais il faudra pour cela batailler dur pour accéder à la Nationale 2, objectif principal des Hoppers.



14

Originaire de la région Parisienne, **Camille-Aurélien Baltaze** arrive de l'ES Massy dans l'Essonne (Nationale 2). À 24 ans, cet étudiant de 1m90 rejoint sa compagne dans le Pas-de-Calais. Il évoluera au poste d'ailier avec le numéro 14 et il nous promet d'ores et déjà de beaux shoots grâce à son habileté de loin. Parallèlement à sa vie de sportif, il poursuivra ses études en Master d'économie à Lille.

4

Ruben Ignakpelila, 1m85, occupera le poste de meneur chez les Hoppers. Tout juste âgé de 21 ans, et originaire de Besançon, ce joueur de N3 évoluait à Longwy. Il avait fait forte impression la saison dernière lors d'un match à Bruay-La-Buissière. Ruben occupera un poste d'assistant d'éducation au lycée Mendès France et entraînera l'équipe U9 à la rentrée prochaine.

13

Gicquel Luse. Formé à Charenton, il a connu de nombreux clubs dans les championnats nationaux et a été vu en Nationale 2 de 2010 à 2015 sous les couleurs de Calais. À 38 ans, c'est un retour aux sources et un nouveau défi qui attendent ce pivot de 1m98. Gicquel endossera le numéro 13 et entraînera également l'équipe U11 de Bruay-La-Buissière.

Nouveau guide des sports bientôt disponible en mairie et sur www.bruaylabuissiere.fr

Envie d'avoir envie de sortir !

Septembre 2020. L'heure est à la rentrée... culturelle ! Et après de longs mois d'inertie, nous avons toutes et tous envie de sortir, de partager, d'échanger. Attention, en portant le masque bien sûr. Le 26 septembre, la compagnie Chiche Capon lance les festivités de cette nouvelle saison. Une saison qui se veut riche en événements et en diversité.

"Nous avons une programmation participative" explique Robert Mille, adjoint au Maire délégué à la Culture. *"Dès la rentrée des activités sont proposées pour tous les âges (jardinage, calligraphie...) ainsi que la redécouverte des jeux anciens lors des Journées du Patrimoine, qui coïncidera avec la gratuité des expositions de la Cité des Électriciens. Une bonne raison de découvrir ou de redécouvrir ce lieu en passant un moment ludique en famille".*

À noter que de nombreux ateliers créatifs sont programmés tout au long de l'année pour les petits et pour leurs parents.

Enfin, *"le service Culturel présente de multiples formules d'abonnement et la carte de l'Association Bruaysienne pour la Culture* (ABC) permet d'accéder à des tarifs réduits"* se réjouit Robert Mille. *"C'est important pour nous que chacun puisse s'offrir une soirée au théâtre ou assister à un concert".*

De la maison aux différents espaces culturels, il n'y a qu'un pas à franchir. Franchissez-le ! La vie est belle et vaut d'être partagée.

Service Culturel 03 59 41 34 00

www.bruaylabuissiere.fr

* Carte à 6€

Journées du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre, célébrez les Journées Européennes du Patrimoine. Expositions, temps forts, visites théâtralisées ou guidées, cabaret-lecture... Ce temps fort vous offre l'occasion de partir à la découverte des richesses locales, de la Cité des Électriciens et du patrimoine minier, du Stade-Parc, du musée de la Mine. Les familles pourront partager de jolis moments autour d'ateliers divers et des jeux d'antan.

Infos www.bruaylabuissiere.fr

www.citedeselectriciens.fr



桃
谷
源

Les ateliers en famille : de la calligraphie aux arts plastiques

Septembre marque aussi la reprise des activités pour tous ! Dans le cadre de l'exposition Songlin Ji, l'artiste animera des ateliers de calligraphie chinoise et Stéphanie Georges vous initiera aux arts plastiques. Enfin, les familles pourront s'essayer à la fabrication de fossiles contemporains à la médiathèque Marcel Wacheux avec Anthony Donge. Tout est gratuit et le matériel est fourni !

Renseignements dans l'agenda page 27

PRENDRE SOIN DE NOS ÂÎNÉS

CCAS de Bruay-La-Buissière : une cellule "canicule" pour rompre l'isolement

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale sont mobilisés en cette période de fortes chaleurs aux côtés d'Emilie Bommart, adjointe déléguée aux Solidarités et aux Affaires Sociales, pour contacter les personnes inscrites sur le "Registre d'alerte et d'urgence".

Véritable outil de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule, d'un plan grand froid ou même en période de confinement, ce dispositif permet aux personnes vulnérables de bénéficier d'une prise de contact régulière et bienveillante.

Un registre nominatif des personnes vulnérables

Munis d'une liste où sont référencés les noms et coordonnées des personnes vulnérables, les agents du CCAS enchaînent les appels à la demande du Maire. L'occasion pour Ludovic Pajot de rappeler que cette action est un service proposé entièrement gratuit mais surtout *"une belle occasion pour maintenir un lien de proximité avec la population"*. La démarche est simple et personnelle, elle peut se faire par téléphone auprès du CCAS. *"Nous prenons des nouvelles de toutes ces personnes 2 à 3 fois par semaine, voire plus si nécessaire"* expliquent Monelle Cieslak et Marie-Christine Montewis, en charge de cette mission.

"Nous avons une liste de questions à la fois rassurantes et préventives". Les consignes principales sont : boire régulièrement de l'eau et rester au frais, fermer les volets et les fenêtres le jour et les ouvrir la nuit, éviter de sortir aux heures les plus chaudes... Certaines personnes vivent seules et en profitent très souvent pour se confier. *"Si on ne les appelle pas, elles ne reçoivent pas d'appel. Fort heureusement, certaines d'entre-elles bénéficient du passage d'un proche, d'une auxiliaire de vie ou d'une infirmière"*.

A Bruay-La-Buissière, la technique a eu le temps de se perfectionner car la cellule est très sollicitée depuis sa création suite à l'épisode caniculaire de 2003. Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, les adultes reconnus inaptes au travail de 60 ans et plus et les adultes handicapés peuvent bénéficier de ce service. Prenez soin de vous et de vos proches...

Renseignements 03 21 64 56 13



UN COLIS POUR NOS ÂÎNÉS

En raison de la crise liée à la COVID-19, les repas des aînés organisés en octobre sont annulés. La municipalité, profondément attachée à ses seniors, a décidé d'offrir un colis à chaque retraité de plus de 65 ans, alors que cela n'existait pas avant. Nous reviendrons vers vous dans une prochaine édition pour la mise en place de la distribution.

CCAS DE LABUISSIÈRE : NOUVEAUX HORAIRES

Le Centre Communal d'Action Sociale de Labuissière est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Le mercredi de 8h à 12h. Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Adresse : 2, rue de la Romanche 62700 Bruay-La-Buissière. 03 21 53 89 42



MARIAGES



Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a uni par le mariage, le samedi 18 juillet à 14h, **Sébastien Dupuich**, né le 16 juin 1982 à Béthune, à **Lilliane Dublaneau**, née le 23 mars 1982 à Béthune.



Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a uni par le mariage, le samedi 18 juillet à 15h30, **Martial Lallement**, né le 14 février 1977 à Haubourdin, à **Valérie Lepillet**, née le 20 juin 1979 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le samedi 25 juillet à 15h, **Amadou Ndiaye**, né le 21 octobre 1977 à Dakar (Sénégal) à **Maryline Colliez**, née le 13 août 1974 à Bully-Les-Mines.



Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a uni par le mariage, le samedi 1 août à 14h, **Bernard Legendre**, né le 16 mai 1962 à Divion, à **Pascale Hoël**, née le 30 juin 1959 à Bruay-en-Artois.



NOCES D'OR

Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a procédé, le samedi 1 août à 11h, à la célébration des noces d'or des époux **Fremaux Taffin**. Patrick Fremaux et Chantal Taffin se sont unis le 1 août 1970 à Bruay-en-Artois.





PARRAINAGES CIVILS



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 11 juillet à 10h30 au parrainage civil de **Mathéo**, né le 8 mai 2008 à Beuvry, fils de Benoît Dourlens et de Gwendoline Yvonou.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 11 juillet à 11h au parrainage civil de **Léa**, née le 19 octobre 2012 à Divion, fille de Michaël et de Maïté Legay.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 11 juillet à 11h30 au parrainage civil de **Hélène**, née le 24 juillet 2019 à Divion, fille de Dylan Delecroix et de Mélina Descamps.



Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a procédé le samedi 8 août à 11h au parrainage civil de **Kylian**, né le 8 janvier 2010 à Divion, fils de Grégory et Patricia Hermann.

Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a procédé le samedi 8 août à 11h30, au parrainage civil de **Kapucyne**, née le 4 décembre 2019 à Divion, fille de Rose Hermann.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Thylia Dubois, Victoria Bredow, Eden Deruy, Keyden Copin, Estéban Ridon, Alyssa Delobelle, Jaylon Krol, Kellya Louvriot, Mïa Caron, Thimaël Duquenoy, Thiago Louette



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Gabrielle Cornille veuve Verpraet, Martha Gruszka veuve Schulz, Sylvie Lejeune, Joël Bernard, Bertrand Caron, Marie-Antoinette Hortemel veuve Faucoeur, Philippe Wallart, Richard Piechota, Jean Strozyski, Gilles Barbier, Valerja Grygierzec veuve Javersek, Sofia Roziecki-Kuzniak, Francine Dewèvre

INFORMATIONS PRATIQUES

DEMANDE D'ACTE :

- En ligne : www.acte-naissance.fr
- Par courrier : lieu de naissance, de célébration ou de décès, nom, prénoms, date de l'évènement - filiation - copie de la carte nationale d'identité et éventuellement du livret de famille.

DECLARATION :

en mairie du lieu de l'évènement.

- Naissance : déclaration dans les 5 jours avec le livret de famille et un certificat du médecin.
- Décès : déclaration dans les 24h hors dimanche et jours fériés, avec le livret de famille et le certificat du médecin.

RECONNAISSANCE :

- Avant la naissance : pièces d'identité des parents.
- Après la naissance : acte de naissance datant de moins de 3 mois pour l'enfant et pièces d'identité des parents.

MARIAGE / BAPTEME :

dossier à retirer en mairie.

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITE :

originaux des documents.

GROUPE DE LA MAJORITÉ Depuis plus de 2 mois, nous, élus de la majorité municipale, forts de votre confiance, sommes au travail afin d'améliorer le quotidien de chacun. Notre engagement de campagne "Pas un jour sans vous défendre" mène, au quotidien, notre action à votre service. Aucune Bruaysienne, aucun Bruaysien, ne sera exclu des politiques que nous mènerons. Nous avons face à nous une opposition qui ne cesse d'être dans le passé, alors que nous sommes résolument tournés vers l'avenir. Nous avons hérité d'une situation catastrophique dans de nombreux domaines. Quel est le bilan de la précédente majorité dont les élus de l'opposition sont comptables ? Qu'ont-ils fait pour notre ville ? Rien ou alors si peu. Que dire de l'état de nos voiries, de nos bâtiments communaux et infrastructures sportives ou encore de nos cimetières ?

Plus adeptes à donner des leçons qu'à être présents en commission, les élus de l'opposition essayent, par tous les moyens, de nous empêcher d'agir, pour preuve le recours déposé par l'opposition contre notre élection. Défaite amère ? Rien ne nous fera faiblir dans notre engagement pour transformer notre ville, pour faire de Bruay-La-Buissière une ville plus propre, plus juste, plus dynamique.

Notre engagement est et sera total. Nous sommes et serons au rendez-vous à chaque fois qu'il faudra défendre les intérêts de notre ville et donc les vôtres. Lorsque nous sommes exigeants avec le SIVOM de la communauté du Bruaysis et lui rappelons son obligation de résultats (et de travailler avec les élus en place), l'opposition s'en insurge et crie au scandale. En revanche, cette même opposition est absente lorsque nous découvrons après notre élection que la pelouse du stade Vélodrome est inutilisable par manque d'entretien, entretien confié au SIVOM du Bruaysis alors qu'il y a de quoi s'en insurger. Grâce à notre intransigeance avec ce dernier, nous avons réussi à obtenir un entretien à la hauteur de nos exigences et ainsi remettre la pelouse en état.

Nous serons également au rendez-vous pour faire de votre sécurité une priorité en créant une véritable Police Municipale. Sur ce sujet encore l'opposition est contre et préfère l'immobilisme, qui a conduit à la situation que nous connaissons tous et que vous avez en large majorité condamnée lors des élections municipales. Avec force nous l'affirmons : vous avez le droit à la tranquillité et de passer des nuits sereines sans nuisances !

Ensemble, nous avons 6 années pour transformer notre ville, nos quartiers et ainsi améliorer notre qualité de vie. Notre bilan sera celui de l'action parce que notre priorité c'est vous !

GROUPE DE L'OPPOSITION Le RN élu à 260 voix et un taux d'abstention de 56% Quel crédit à apporter à cette élection ? La crise sanitaire gérée avec le plan communal de sauvegarde a permis une gestion de crise en interservices au plus proche des habitants. Les services municipaux et du SIVOM qui représentent le cœur des services à la personne ont assuré leurs missions avec grande efficacité. SIVOM aujourd'hui remis en question par le maire prétextant des économies (jamais abordé pendant la campagne électorale) priverait près de 1100 familles de tous ces services. Si le maire avait obtenu une vice-présidence au SIVOM tiendrait-il le même discours ? La police municipale arrive à Bruay alors que nous avons une nationale ! vous viendrait-il à l'idée de payer deux assurances pour votre voiture ?



- **Les 9, 16, 23 et 30 septembre**, de 10h à 11h, médiathèque Marcel Wacheux, "Café-répète" et de 14h30 à 17h30, "Musicalab". **Réservations 03 21 61 81 91**

- **9 et 23 septembre**, heure du conte. À 15h45 pour les 3/5 ans et à 16h30 pour les 0/3 ans. **Réservations 03 21 61 81 91**

- **Du 12 au 26 septembre**, médiathèque Marcel Wacheux, exposition de sculptures contemporaines par l'artiste Anthony Donge. **Infos 03 21 61 81 91**

- **Samedi 12 septembre**, de 8h à 18h, vide-grenier organisé par le Conseil Citoyen Terrasses/Basly, rues de Calais, Boulogne et Victor Hugo. **Infos 06 76 75 54 51**

- **Samedi 19 septembre**, de 13h à 18h, vide-grenier du comité de la Porte-Nord, rue des Potiers. **Infos 06 76 10 60 92**

- **Samedi 19 septembre**, de 10h à 12h, médiathèque Marcel Wacheux, fabrication de fossiles contemporains par Anthony Dongé. À partir de 12 ans. Gratuit, matériel fourni. **Infos 03 21 61 81 91**

- **Du 17 septembre au 11 octobre**, 36^e Open de tennis avec l'USOBL Tennis. Inscriptions avant le 14 sept. **03 21 53 97 87** (après 18h)

- **Mardi 22 septembre**, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h, salle Marmottan, don du sang

- **Samedi 26 septembre**, à 14h30, médiathèque Marcel Wacheux, atelier gravure animé par Anthony Donge. À partir de 12 ans. **Infos 03 21 61 81 91**

- **Samedi 26 septembre**, à 20h30, match de basket USOBL VS BB Chauny Autreville, complexe sportif Léo Lagrange.

- **Les 29 et 30 septembre**, à 14h30, Le Temple, spectacle sous forme de portraits d'ados avec la compagnie Par-dessus Bord. **Infos et réservations 03 59 41 34 00**



Vendredi 4 septembre, cérémonies de la Libération de la Ville.

Les rendez-vous :

17h, Mur du Souvenir, cimetière Ouest.

18h, stèle de la Libération (angle de l'avenue de la Libération et de la rue des Charitables).

18h30 : place Henri Cadot.

Un dépôt de gerbe sera effectué sur chaque lieu.



Exposition "Une Belle Époque, la Source aux Fleurs de Pêche"

Du 16 au 30 septembre, au Marché Fret, Bruay-La-Buissière Initiative accueille les créations contemporaines de l'artiste Songlin Ji. Dans le cadre de l'exposition, des ateliers de calligraphie et d'arts plastiques sont proposés aux enfants.

Du lundi au samedi de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h. Vernissage le mardi 15 à 18h30, Espace Bully-Brias.

Renseignements 07 88 53 99 83

En raison des conditions sanitaires, certaines manifestations peuvent être annulées

BRUAY-LA-BUISSIÈRE

NOUVELLE SAISON



Conception et mise en scène des spectacles par la municipalité de Bruay-La-Buissière - Licence N° 103327 / N° 103328

OUVERTURE
DE SAISON
CHICHE CAPON



YANNICK NOAH

LES ROTOTOS DIONYSOS

GAINSBURG FOR KIDS

EXTRA PIANO FESTIVAL

LE PRINTEMPS DES AMATEURS

**SAISON 20/21
CULTURELLE**

**IZIA
ZIZE
CHANSONS D'AUTOMNE
DA SILVA**



CARTMAN

**ESPLANADES
SARG**



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS 03 59 41 34 00

www.bruaylabuissiere.fr

